**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 13 (1875)

**Heft:** 30

Artikel: Lausanne, 24 juillet 1875

Autor: L.M.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-183320

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# CONTEUR VAUDOIS

## **JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE**

Paraissant tous les Samedis.

#### PESEX DE L'ABSONNEREENE:

Pour la Suisse: un an, 4 fr; six mois, 2 fr. Pour l'étranger: le port en sus.

Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'un timbre-poste de 20 centimes.

### Lausanne, 24 Juillet 1875.

Le temple de Saint-François s'écroulera-t-il ou ne s'écroulera-t-il pas? That is the question.

Nous vivions paisiblement dans notre bonne ville; nous nous promenions avec confiance sur les trottoirs qui longent le vieil édifice; nous arrêtions nos regards sur son beau portique, restauré avec beaucoup d'art par M. l'architecte Rouge, et nous étions fiers de sa flèche qui s'élance dans les airs avec une hardiesse étonnante.

Tout à coup, M. B. vint semer l'épouvante au milieu de nous par une révélation sinistre, publiée dans l'Estafette, qui mettait en suspicion la solidité du temple de Saint-François. Dès lors les piétons prirent le trottoir opposé et les personnes qui avaient assisté au culte le dimanche précédent étaient tout étonnées d'être encore en vie.

Nous vimes les pasteurs de Lausanne manifester de l'inquiétude, non-seulement pour leur personne, mais pour leur auditoire, qui, déjà fort restreint dans les temples solides, allait disparaître complétement dans celui dont on annonce le prochain effondrement.

Après M. B., M. Assinare mit le comble à la panique par des arguments positifs, concluant qu'il faut réparer, si possible, l'édifice « pour éviter une catastrophe d'un jour à l'autre. »

Et comme Lausanne glisse du côté du lac, que des bâtiments ont été endommagés ou démolis, que des constructions ont été suspendues, on a dit: C'est le même mouvement qui se communique au temple; on glisse à Mornex, on glisse à la gare, on glisse à Sainte-Luce et, tout naturellement, on glisse à Saint-François!...

La belle place de Saint-François devenait déserte; on n'osait plus aller prendre la tranche chez le pâtissier, placé juste en face de la tour, comme Damoclès sous l'épée de Denys-le-Tyran; les cochers de fiacre tremblaient sur leur siège, et les abonnés de M. Betting faisaient un détour considérable pour On peut **s'abouner** aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

aller à leur barbe. Il n'y avait que l'étranger ignorant le fait qui passait par là sans sourciller.

Le syndic de Lausanne s'émut.

Craignant de voir ses administrés chercher la sécurité sous d'autres cieux et de rester seul sur la brêche, il prit la plume et rassura son monde par une déclaration de M. Viollet-Le Duc, attestant que « les voûtes du temple, mal faites, ne sont guère réparables; qu'il faut restaurer et faire durer l'édifice autant qu'il ne menacera pas sérieusement. »

M. le syndic ajoutait du reste qu'on avait apposé des sceaux sur les fissures afin de pouvoir constater les mouvements.

Ce qui revenait à dire : Ça ne tombe pas, mais ça peut tomber.

Sur ce, M. B. revint à la charge par une nouvelle lettre à l'Estafette, appelant l'attention de l'autorité municipale sur cette importante question. « Non-seulement la voûte serait en mouvement, disait-il, mais le mur du midi surplomberait. »

De là grand effroi à la Grotte et dans le voisinage.

Enfin, une nouvelle communication faite au même journal, par M. D., ajoutait que depuis longtemps l'édifice menaçait ruine et qu'on entend parfois des craquements. M. D. n'admet pas l'observation de M. le syndic, qui aurait désiré que ces faits ne fussent pas rendus publics; il estime, au contraire, que chaque citoyen a le droit de crier gare lorsqu'il voit une église qui va lui tomber dessus. Il demande, en outre, la démolition de cette « vieille masure, fort embarrassante du reste, et qui, située sur une place tant soit peu profane, sans cesse agitée, ne se prête plus au recueillement ni aux méditations de la religion. »

Voilà où nous en sommes, et mille idées bizarres ou superstitieuses de se faire jour: Les uns prétendent que les fissures se sont ouvertes à la voix du père Hyacinthe, qui aurait profané la chaire protestante; quelques-uns y voient l'influence du christianisme libéral, dont le but est de tout démolir; d'autres, enfin, attribuent ces désordres aux glissements du terrain et prétendent que Lausanne est destinée à descendre.

Dans ces éventualités, nous ne voyons rien de mieux à faire que de nous tenir à distance et d'attendre résolûment notre sort sous l'égide de la municipalité.

L. M.